

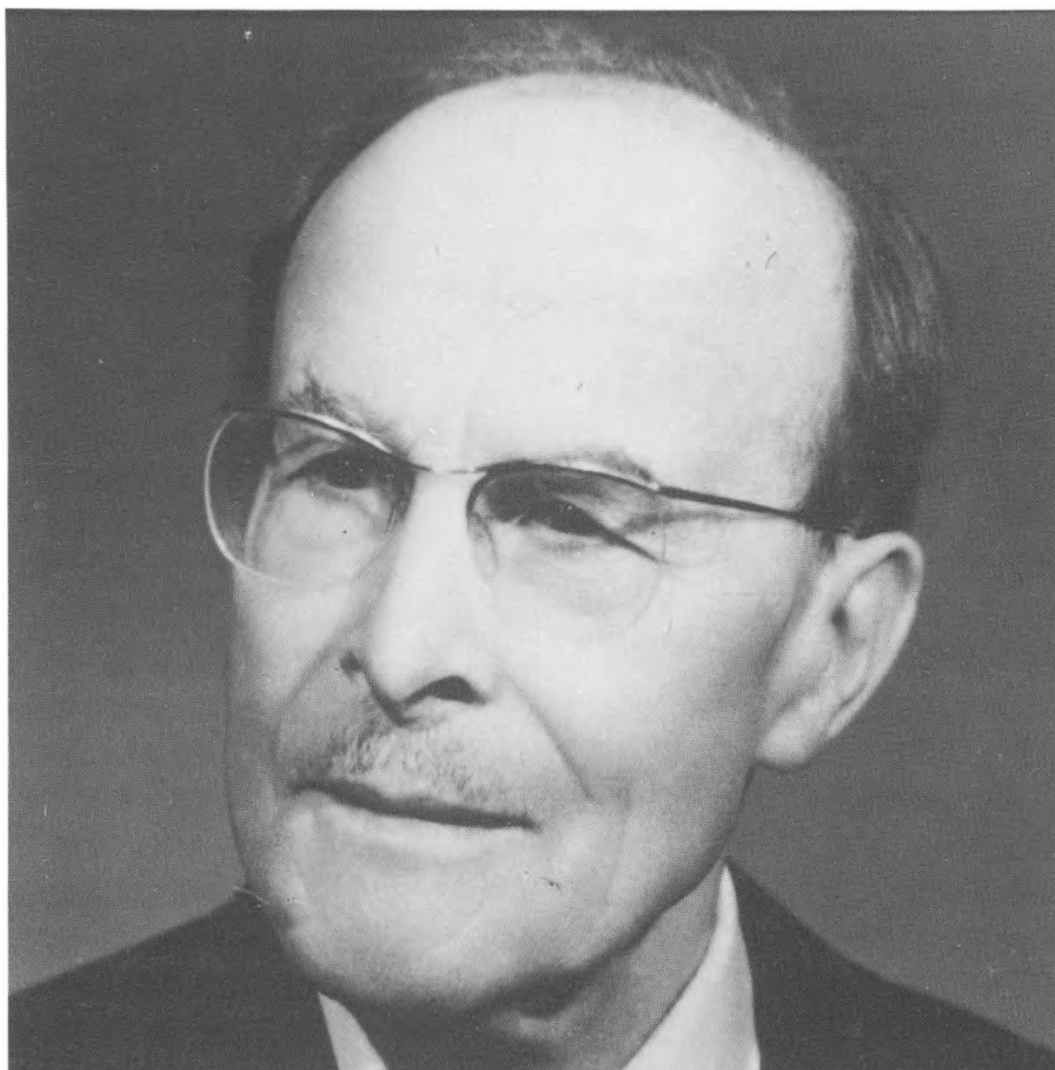
Emile Coornaert - Historien (1886-1980)

Pierre Pierrard
docteur en histoire
professeur à l'Institut Catholique de Paris
Cachan (F)

Deux maîtres ont profondément marqué l'œuvre historique d'Emile Coornaert: Henri Pirenne (1862-1935), dont il sut distinguer à la fois le génie et les limites, et qui l'enracina dans son attachement au passé prestigieux de ces Pays-Bas dont lui-même se sentait et était effectivement le fils; Henri Hauser (1866-1946), qui fut le premier à s'intéresser aux aspects économiques de l'histoire moderne, particulièrement du XVI^e siècle, et dont l'ouvrage sur *Travailleurs et marchands de l'ancienne France* (1920) orienta les premières recherches d'E. Coornaert.

D'autres influences peuvent être décelées dans l'œuvre de notre historien. Sans être un inconditionnel de l'école des *Annales*, son contact l'incita à faire une place de plus en plus large à l'homme, dont le destin, souvent tragique, est indissociable de l'économie, de la conjoncture et du contexte politique; et puis, comme Lucien Febvre, qu'il admirait beaucoup, E. Coornaert traqua toute sa vie l'anachronisme, ce «péché mortel de l'historien».

Flamand chaleureux et qui, dans ses conversations, s'abandonnait volontiers à son tempérament passionné, passant facilement des larmes à la colère, il vénérât la mémoire de Fustel de Coulanges, dont le systématisme, à ses yeux, était évidemment dépassé, mais à qui il savait gré d'avoir habitué les historiens français au respect scrupuleux du document; nul ne sera plus



Emile Coornaert (1886-1980).

malheureux qu'E. Coornaert découvrant, dans ses propres livres, des erreurs ou des approximations.

A ces influences il faut ajouter celle de sa famille et de sa petite patrie: le *Westhoek*. Né le 31 août 1886, à Hondskoote, petite ville de la Flandre française de langue flamande, Emile Coornaert était le 13^e enfant d'une famille d'ouvriers agricoles, de ces ouvriers qui faisaient du tissage à domicile un second métier et dont les conditions de vie difficiles déterminèrent l'engagement politique et social de l'abbé Jules Lemire, le député-maire d'Hazebrouck. Issu d'un milieu modeste, et sensible, quasi physiquement, à la détresse qui, si longtemps, caractérisa l'existence des travailleurs, E. Coornaert fut un lemiriste enthousiaste: toute sa vie il fut reconnaissant à son illustre

compatriote d'avoir décidément orienté le catholicisme social dans le sens de la démocratie. Sillonniste avant 1914, démocrate populaire entre les deux guerres, résistant actif durant la Seconde Guerre mondiale, pionnier du Syndicat Général de l'Education Nationale (S.G.E.N.), E. Coornaert fut un chrétien de gauche: son œuvre historique est le reflet d'un itinéraire spirituel qui n'a jamais dévié.

Hondschoote et Bergues.

Agrégé d'histoire et de géographie en 1920, E. Coornaert est marié depuis six ans (il aura trois enfants) et il enseigne au lycée Condorcet depuis deux ans lorsque, en 1930, il soutient ses thèses de doctorat. La thèse principale est consacrée à *la Draperie-sayetterie d'Hondschoote: XIV^e-XVIII^e s.* (P.U.F., 1930, 520 pages); la thèse complémentaire à *l'Industrie de la laine à Bergues-Saint-Winoc: XIV^e-XVII^e s.* (P.U.F., 1930, 112 pages). D'emblée, dans ces deux importants ouvrages, véritablement pionniers, on trouve rassemblées les qualités propres à l'historien Coornaert: l'érudition sans défaut et quasiment sans limites, la méticulosité, une grande prudence face aux généralisations, un souci scrupuleux des nuances, mais aussi une sensibilité qui chauffe et éclaire, sans les déformer, nombre de pages naturellement austères.

Hondschoote et Bergues, petites cités flamandes aujourd'hui sans éclat, furent, du XIV^e au XVII^e siècle - la prospérité d'Hondschoote aiguillonnant l'activité de Bergues - des centres industriels très prospères, adonnés à la sayetterie, qui est une spécialité de la draperie flamande, industrie nationale: elle consiste dans le tissage de la laine peignée ou sèche, appelée sayette, tirée des toisons de moutons et mise en fils nommés «filets de sayette» avec lesquels les sayetteurs tissent des étoffes légères, rases et sèches, de consommation courante et de bas prix.

La production de ces tissus légers, d'un intérêt limité pour la consommation flamande, ne peut se développer qu'à condition de trouver un marché d'exportation et de vente facile dans les pays méditerranéens. Ce marché, Hondschoote le trouve, au XIV^e siècle, par l'intermédiaire du port de Bruges: le *Zwin*, en effet, reçoit régulièrement les flottes italiennes grâce auxquelles



Hôtel de Ville d'Anvers, 1581. (Photo Larousse)

les sayes hondschootoises vont se répandre en Italie, en Espagne, au Portugal. Mais ce succès tient aussi à l'initiative technique des sayetteurs - 30.000 travailleurs - d'Hondschoote, de Bergues et des nombreux villages travaillant pour elles. Cette prospérité ne résistera pas à la décadence, au XVI^e siècle, d'Anvers qui avait pris le relais de Bruges: décadence liée à l'indépendance des Provinces-Unies et à la fixation d'une frontière nouvelle derrière laquelle Bergues et Hondschoote vont s'anémier.

De Vauban aux Corporations.

En 1931, Emile Coornaert est élu à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, et devient directeur d'études à la Quatrième section (Sciences historiques et philologiques). C'est en cette qualité que, deux ans plus tard, il est sollicité par Gaëtan Pirou et François Simiand de publier, dans la nouvelle collection des «Principaux économistes», qu'ils dirigent chez Félix Alcan, une édition critique du *Projet d'une Dixme royale, suivi de deux*

écrits financiers, de Vauban. E. Coornaert accepte d'emblée, car, comme il l'explique dans l'Introduction qu'il donnera au texte de Vauban (1), l'effort de celui que notre historien considère comme «le dernier de la génération des grands ministres et des grands soldats» est pénétré «d'un souci humain qui mettra bientôt l'individu au centre des nouvelles constructions sociales et politiques».

Cette sympathie naturelle à l'égard de l'auteur de *la Dixme royale*, sympathie renforcée par les persécutions que sa clairvoyance lui attirèrent, n'empêche pas E. Coornaert de fournir, du texte original (1707) de Vauban, une édition en tous points remarquable, une riche introduction et des notes abondantes apportant un éclairage à la fois précis et judicieux. Les compléments que le commentateur fournit au lecteur sur le système fiscal de l'Ancien Régime sont d'une telle richesse qu'à eux seuls ils constitueraient une brochure précieuse.

Ainsi donc, aux environs de 1933, alors que l'école historique française hésite devant plusieurs voies, E. Coornaert s'impose comme un travailleur original, attiré par l'économie ancienne mais ne se laissant pas prendre aux rets du seul «quantitatif» et essayant constamment de saisir l'homme au-delà des textes fondamentaux et des enquêtes techniques.

Nul n'est donc surpris lorsque, en 1935, François Simiand - le premier qui ait tenté d'«expliquer objectivement les faits réels de salaire» - étant décédé, Emile Coornaert lui succède au Collège de France dans la Chaire d'histoire du travail. Sa notoriété est telle que, par deux fois (1934, 1949), il sera appelé à enseigner à l'Université de Sao Paulo. Son enseignement, enrichi par une réflexion incessante et des recherches diversifiées, le prépare à aborder un sujet sur lequel tant d'historiens, trop pressés d'établir des connivences entre l'Ancien régime et les temps contemporains, se sont cassés les dents; je veux parler des Corporations.

E. Coornaert eut d'autant plus de mérite à écrire *Les Corporations en France avant 1789* (Gallimard, 1941, 306 pages) que le sujet, dans le contexte politique et social du régime de Vichy, connaissait, en 1941, un fort regain d'actualité. L'auteur sait en effet, mieux que quiconque, qu'un certain catholicisme social,



Thomas de Leu (1560-1612), *Les jurés porteurs de grains, port et place de Grève à Paris*. Déchargement du blé et mesurage du grain. Au fond: la Cité et Notre Dame. (Photo Larousse)

né après le désastre de 1870-1871, à la fois éloigné du libéralisme capitaliste et du socialisme étatique, et profondément inquiet de voir se creuser et s'élargir un abîme entre les ouvriers de la grande industrie et leurs patrons, s'était tourné vers les communautés d'autrefois pour les proposer en remèdes aux abus d'un progrès matériel qui prenait la société et l'Etat lui-même au dépourvu. Battu en brèche, à partir de 1919 surtout, par le syndicalisme chrétien, le corporatisme revient à la surface lorsque, la France ayant été vaincue (1940), le gouvernement du maréchal Pétain se met à la recherche d'une doctrine sociale et, dans sa *Charte du Travail*, s'inspire largement des doctrines corporatistes.

Dans son avant-propos, E. Coornaert prend soin d'avertir le lecteur qu'il ne trouvera pas dans son ouvrage l'écho des polémiques inspirées par le régime corporatif à bâtir: «il n'y est

question, écrit-il, ni de restes de l'économie libérale à sauver, ni de jalons à poser pour un socialisme à venir, ni de quelque autre programme encore, mais simplement des corporations en France avant 1789».

D'autant que les corporations constituent, en elles-mêmes, un sujet terriblement embrouillé. Avec son humilité habituelle, et après avoir rendu hommage à ses deux meilleurs prédécesseurs en la matière - Etienne Martin Saint-Léon (1897) et François Olivier-Martin (1938) - E. Coornaert le reconnaît: «à un sujet qu'on ne peut couper de multiples ramifications il faudrait une méthode élargie. Le problème des corporations ne devrait pas s'étudier uniquement avec les documents d'archives, matériaux ordinaires des historiens. Il y faut la collaboration du droit, de l'économie politique, la connaissance aussi des techniques, du folklore, de la morale sociale, de la psychologie historique...» Ainsi, «au-delà même de la nécessité d'une discipline du travail», E. Coornaert est convaincu de «la nécessité d'une coordination des sciences de l'homme, de l'homme objet de nos recherches sur les corporations comme sur toute la vie d'autrefois».

Tel quel, cependant, *les Corporations en France avant 1789* est un livre de proue. Sans doute, l'auteur, naturellement sensible à «la variété du réel» et à «l'aveuglante diversité des seules corporations françaises», n'avance-t-il qu'à petits pas prudents, quitte à indiquer au passage des pistes inconnues ou mal défrichées; sans doute lui est-il impossible de maîtriser entièrement une matière abondante, fluide et débordante: l'étude de E. Coornaert maintes fois rééditée (je possède la 10^e édition) a néanmoins le double mérite d'éclairer fortement les aspects successifs des corporations françaises jusqu'à leur suppression en 1791, et de fixer, sans dogmatisme ni système, leurs caractères permanents, leur constitution, leurs rapports avec les pouvoirs publics, l'administration des métiers et l'Eglise et aussi leur rôle économique et social.

Cette étude ressemble à une œuvre impressionniste par le pointillisme des notations, mais aussi à une œuvre classique par la sûreté des traits et la netteté des perspectives. Sa lecture eût été bien utile à MM. Albert de Mun, René de la Tour du Pin, Léon



Dessin à la plume rehaussé d'aquarelle et de gouache, représentant Etienne Bouzeau, fait par Bordelais la Victoire. Association ouvrière des Compagnons du Devoir. (Photo Larousse)

Harmel qui, voici un siècle, présentaient des corporations d'Ancien régime une image unique, à la fois sans ombres et idyllique. Avec une infinie sagesse, E. Coornaert note en effet: «Entre les associations d'autrefois et celles d'aujourd'hui, il y a une rupture de tradition». Et encore: «il ne faut point demander trop à ces institutions (les corporations) qui ont répondu aux nécessités, aux aspirations qui animaient nos ancêtres. Car nécessités et aspirations ont changé d'aspects et d'objets...». C'est cette modestie, cimentée par une immense érudition, qui me fait considérer *les Corporations en France avant 1789* comme un maître-livre: un peu victime des circonstances qui présidèrent à sa parution, en pleine guerre, il devait trouver sa forme définitive dans l'édition «revue et augmentée» de 1968, assurée par les Editions ouvrières, ces éditions si chères au cœur d'Emile Coornaert, animées qu'elles sont par ces anciens jocistes, je pense notamment à André Villette, que notre historien considérait comme ses frères et amis en Jésus-Christ.

Anvers.

Ayant pris sa retraite en 1957, Emile Coornaert, qui est élu l'année suivante membre de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres (2), va pouvoir se consacrer davantage à des travaux que l'enseignement - un enseignement où la conscience professionnelle le disputait à la fougue - et les engagements divers ne lui ont pas permis de pousser plus avant. Et cela avec d'autant plus de facilité que ce Flamand jouit d'une verdeur qui va le conduire jusqu'à l'extrême vieillesse.

Dès 1961, il publie, chez Marcel Rivière, avec le concours du C.N.R.S., un gros ouvrage en deux volumes (443 et 358 pages), sur *les Français et le commerce international à Anvers: fin du XV^e-XVI^e siècle*; avec illustrations, cartes et graphiques. Ce livre attendu est le fruit d'un quart de siècle de patientes recherches, à Anvers surtout où notre historien a intelligemment tiré parti de la source abondante et peu exploitée constituée par les certificats de marchands, les actes notariaux et les lettres échevinales: cette source a livré à notre sagace et patient chercheur le nom de plus de 4.000 marchands français - y compris des étrangers établis en France - ayant fait quelque opération à Anvers ou ayant eu des relations avec cette ville au cours de la période la plus faste (1460-1585 environ) de l'histoire du grand port des Pays-Bas.

Drainant alors le marché des Pays-Bas, Anvers attire aussi les marchands de haute Allemagne, du Portugal, d'Angleterre... Riche d'une population qui atteint, en 1560, 100.000 âmes, avec ses colonies de marchands étrangers, Anvers apparaît, durant la plus grande partie du XVI^e siècle, comme le foyer privilégié du commerce et de la spéculation en Europe. La prise de la ville par Alexandre Farnèse (1585) et l'indépendance des Provinces-Unies, qui entraînent la fermeture des bouches de l'Escaut, sonnent le déclin momentané d'Anvers.

Parce que les Français ne constituaient pas, comme les Hanséates, les Lusitaniens et les Anglais, une «nation» organisée, on minimisait généralement le rôle des marchands français à Anvers. E. Coornaert démontre, lui, - et les cartes élaborées au laboratoire de la 6^e section de l'E.U.E. illustrent vivement, dans son ouvrage, un texte particulièrement riche et



Champs de conduite d'un „compagnon Maréchal ferrant du Devoir” à Bordeaux. (Photo Larousse)

vigoureux - que le rayonnement d'Anvers fut considérable non seulement dans les Pays-Bas du Sud mais aussi dans la France du Nord jusqu'à la Seine, de Rouen à Troyes, en passant par Paris, et également le long de la façade atlantique - Bordeaux, Toulouse - et aussi à Lyon. Tandis qu'Anvers vend en France des laines, des harengs, des denrées de luxe, des épices et des fruits d'origine méridionale, la France expédie par le grand port belge du sel, du pastel, des fromages, du vin surtout, sans oublier, en ce qui concerne les futurs Pays-Bas français, les sayes ou vêtements de drap léger destinés aux pays méditerranéens.

Le gros travail qu'E. Coornaert a consacré à Anvers, à travers les relations commerciales de cette ville-port avec les Français, est éclairant sur plus d'un point. D'abord parce qu'au-delà de ces relations, c'est toute l'activité économique de la France des Valois qui apparaît en filigrane; dans ce domaine encore, notre historien fait œuvre pionnière, renvoyant dans les ténèbres les notations imprécises de prédécesseurs beaucoup moins bien

ÉMILE COORNAERT

*Membre de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France
Associé étranger de la Koninklyke Vlaamse Academie van België*

LA FLANDRE FRANÇAISE DE LANGUE FLAMANDE



LES ÉDITIONS OUVRIÈRES

Couverture de La Flandre française de langue flamande, 1970.

consciencieux que lui. Ensuite, parce que l'ampleur et la minutie de son étude lui permettent de modifier substantiellement l'image un peu simpliste qu'Henri Pirenne avait imposée de la modernité d'un XVI^e siècle berceau du libéralisme économique.

Enfin, et surtout, E. Coornaert - mais cette démarche est chez lui existentielle - atteint constamment l'homme au-delà des techniques du commerce et de la navigation. Marchands, petits et grands, - dont la mobilité étonne -, courtiers assermentés, artisans spécialisés revivent sous sa plume chaleureuse. Car même si sa conscience professionnelle sait se plier aux exigences et aux aridités de l'histoire sérielle, E. Coornaert ne fut jamais un «quantitatif» pur. «Imprégné d'humanisme personneliste» (Jan Craeybeckx), il se retrouve aux côtés de Pirenne lorsque les hommes sont en cause.

Les Compagnons.

L'historien du travail et des corporations devait, tôt ou tard, être attiré par le compagnonnage, forme de la vie ouvrière qui laisse le plus subsister les personnalités et qui fournit à l'histoire les types les plus vivants et les plus originaux.

Les Compagnonnages en France du Moyen Age à nos jours (les Editions ouvrières, 1966, 435 pages, 22 planches; publié avec le concours du C.N.R.S.; réédité en 1976) est un ouvrage lumineux, le produit d'une érudition sûre d'elle-même mais à laquelle une vieillesse très verte - l'auteur a alors 80 ans! - apporte quelque chose de paisible, fruit d'une longue et fervente fréquentation des hommes, des plus humbles surtout. Ici, le style si particulier d'E. Coornaert - quelle anthologie on tirerait de son œuvre! - atteint à sa perfection: nul effort apparent, alors que ceux qui, comme moi, ont vu travailler le vieil historien dans son «perchoir» dominant la montagne Sainte-Genève, savent quelles affres hantaient cette intelligence et ce cœur exigeants. En relisant *les Compagnonnages en France*, je mesure aujourd'hui la place, à mon sens située trop à l'ombre, que l'auteur tient dans l'historiographie française.

Depuis les travaux de Martin Saint-Léon, Henri Hauser, Emile Levasseur, Raoul Dautry...; depuis que les ouvrages d'Agricol

Perdiguier - notamment les *Mémoires d'un compagnon* - avaient atteint le grand public, on croyait tout savoir sur les Compagnons. Recourant aux précieuses archives compagnonnelles - celles notamment de l'Association ouvrière, de l'Union compagnonnique, de la Fédération compagnonnique du bâtiment - E. Coornaert renouvelle un sujet difficile. Car, d'une part, l'historien se doit de dépasser une certaine mythologie du compagnonnage, mythologie entretenue parfois par les compagnons eux-mêmes. D'autre part, sociétés aux structures très souples, aux configurations variées, les compagnonnages ne peuvent être maîtrisés aisément.

Pour cerner, avec le maximum d'efficacité, ce monde fluent, E. Coornaert se fixe trois axes convergents qui correspondent aux trois parties de son livre.

La première partie est purement historique, évolutive. Du Moyen Age à nos jours, des origines confuses aux desseins contemporains, se dessine l'histoire des compagnons; elle n'est pas absolument linéaire et comporte des moments forts: l'époque des Bourbons (XVII^e-XVIII^e siècles) et surtout, curieusement, la période qui s'étend entre la Révolution de 1789 et celle de 1848. En effet, dans le monde «libéral» issu de la Révolution bourgeoise, le compagnonnage, toléré, est pratiquement la seule organisation ouvrière. Après 1848, quand la révolution industrielle bouleverse les structures professionnelles, les compagnons - que des divisions internes affaiblissent - connaissent un déclin que des efforts d'adaptation et de modernisation n'ont pu complètement conjurer.

La seconde partie du livre s'attache aux constantes du compagnonnage. Elle s'ouvre sur une brillante géographie des sociétés compagnonniques; on apprend ainsi que, formations éminemment françaises, les Devoirs sont pratiquement absents au nord de la Seine, dans une zone particulièrement développée du point de vue de l'organisation du travail. Ce qui souligne l'indépendance des Compagnons par rapport aux conditions matérielles de la production et leur attirance pour les régions (Paris, sud-est, sud-ouest...) où l'artisanat et le travail à domicile résistèrent le plus longtemps à la grande industrie.

Suivent cinq chapitres, denses et souvent neufs, et en tous cas

vivifiés par la sympathie que l'auteur porte à ses humbles héros, sur la personnalité du compagnon, sur l'organisation, le fonctionnement, la vie interne, le rituel, le langage, la spiritualité des Devoirs: une spiritualité qui, tout en s'alimentant à l'enseignement de l'Eglise catholique, reste très spécifique. Comme l'écrit E. Coornaert, dans ce langage imagé qui rend si prenante la lecture de ses ouvrages: «En bordure de la cathédrale chrétienne, entre les arcs-boutants où ils s'appuyaient, les compagnons se ménagèrent des chapelles autonomes, ouvertes plus ou moins largement sur les vastes nefs».

La troisième partie de *Les Compagnonnages...*, et probablement la plus originale, est consacrée aux rapports des Devoirants entre eux et avec leur entourage familial ou officiel. E. Coornaert montre bien que, associations illicites ignorant l'Etat, qui les tolère parce que repliées sur elles-mêmes, les Compagnonnages ont une vie interne, souvent mouvementée, marquée par de violentes oppositions, voire des luttes sanglantes, qui s'expliquent moins par les nécessités économiques que par la mentalité d'ouvriers d'élite, imbus de leur tradition et incapables de supporter la concurrence d'autres Devoirs. Les rixes qui opposèrent les «gavots» aux membres du «Devoir de liberté» sont restées particulièrement célèbres.

Mais ces divisions seraient incompréhensibles si on ne les reliait pas à la haute conscience que le compagnon avait de la valeur technique de son travail, valeur due à un long apprentissage, accompli au contact des meilleurs professionnels dont les ateliers jalonnaient le Tour de France du compagnon. Un tel apprentissage, inconnu dans la grande industrie - au moins jusqu'à la fin du XIX^e siècle - équivalait aux plus hautes initiations et justifiait un orgueil de caste qui n'a pas disparu du compagnonnage français, résidu des grands Devoirs d'autrefois.

L'historien du Westhoek.

Depuis longtemps, Emile Coornaert caressait le projet d'écrire l'histoire de sa petite patrie, de son *Westhoek* natal, pour reprendre le terme dont il usait pour désigner la Flandre française de langue flamande, constituée par les quatre anciennes châtellenies de Bailleul, Bergues-Saint-Winoc, Bourbourg et Cassel.

En 1970, c'est chose faite quand paraît, aux Editions ouvrières, *la Flandre française de langue flamande*, ouvrage de 408 pages, illustré de 36 figures et de 3 cartes. Ce livre, comme l'écrit l'auteur dans son avant-propos, est «une offrande du soir, du temps où le retour d'un destin que Dieu a voulu faire long, approche inexorablement du port commun». Cet avant-propos est d'ailleurs un long poème en l'honneur de l'*Houtland* - le pays au bois - et du *Blooteland* - la plaine maritime -, dont E. Coornaert dit qu'il a toujours revu «avec un émoi nuancé d'une pointe de passion, les immenses, les enveloppants spectacles qu'elle offre à tous, plus intimement aux siens...»

Le but que visait E. Coornaert en signant *la Flandre française...* était double: rendre hommage, après maints chroniqueurs du Comité flamand de France, à un «pays aujourd'hui ouvert, de splendeurs et de rudesse, qui a résisté aux hommes et les a contraints d'être forts» et qui «a été souvent disputé du dehors»; essayer de cerner le destin d'une petite région - 120 communes - qui a toujours fait partie intégrante du comté de Flandre et, qui rattachée à la France par Louis XIV, s'est finalement ralliée à elle, tout en gardant une forte personnalité, cimentée par sa langue, le flamand.

Il ne peut être question, dans un article centré sur la seule Histoire, de rappeler dans quelles luttes passionnées - que beaucoup considèrent comme des luttes d'arrière-garde - la défense du dialecte natal, face au néerlandais, entraîna Emile Coornaert. Mais il est évident que la fidélité à la langue flamande est indissociable de l'histoire propre du *Westhoek*, pays qui fut peu romanisé et qui, dépourvu de grandes villes, n'en défendit pas moins avec âpreté ses privilèges et ses particularités face au pouvoir comtal. On sait, précisément par les travaux d'E. Coornaert que, du XIV^e au XVI^e siècle, l'octroi de chartes de draperie contribua au développement d'une industrie, - la sayetterie - dont le rayonnement fut international, Hondschoote et Bergues dominant un ensemble qui comptait déjà 24 localités drapières au temps de Louis de Male (†1384). E. Coornaert, preuves à l'appui, montre comment au cours du XVIII^e siècle mais surtout du XIX^e siècle, le ralliement progressif des Flamands du *Westhoek* à la France ne porta pas atteinte

à ce qu'il appelle volontiers la «spiritualité» d'un pays qui fut, jusqu'à nos jours, une «terre de chrétienté», chaude, vivante, souvent à la pointe de la démocratie - le lemirisme - et qui constitua le «vivier» des vocations sacerdotales et religieuses des diocèses de Cambrai et de Lille.

Dans *la Flandre française de langue flamande* E. Coornaert révèle, répand le meilleur de lui-même. En le lisant, on songe au *Tableau politique de la France de l'ouest*, d'André Siegfried, où le «vécu» joue un rôle irremplaçable. Moins sensible que Siegfried au fait politique, Coornaert l'est beaucoup plus aux «palpitations de l'âme d'un peuple», un peuple dont, devenu nonagénaire, il ne parlait jamais sans pleurer. Car, ce qui frappait ceux qui, comme moi, eurent le privilège d'être, jusqu'au bout, parmi les familiers du vieil historien, que la présence de sa chère épouse couvrait constamment d'une ombre apaisante, c'est le spectacle d'un homme qui avait gardé une mémoire prodigieuse - dont les racines traversaient plusieurs générations -, une lucidité sans ombres, s'appliquant même au temps présent, et une sensibilité qu'il était impossible de ne pas partager.

La Flandre française de langue flamande fut un peu le *nunc dimittis* d'Emile Coornaert qui eut cependant la force, à 91 ans, de signer *Destins de Clio en France* (Editions ouvrières, 1977), petit livre nourri d'érudition et d'expérience dont on a pu dire qu'il fut le testament d'un historien dont l'œuvre tout entière est marquée du sceau de la probité.

(1) VAUBAN. *Projet d'une Dixme royale suivi de deux écrits financiers*, éd. par E. Coornaert (Paris, Alcan, 1933, LVI - 296 pages).

(2) Emile Coornaert, devenu professeur honoraire au Collège de France, était aussi membre de l'Académie royale flamande, officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre du Mérite, Croix de guerre 1914-1918, titulaire de la médaille de la Résistance, chevalier de l'ordre de Léopold, Commandeur de Polonia Restituta. Il avait reçu le grand Prix Gobert en 1942, le Grand Prix littéraire de la Ville de Paris en 1964, le Grand Prix de l'Académie française en 1966.

Samenvatting:

Van Henri Pirenne kreeg Emile Coornaert zijn belangstelling voor het verleden van de Nederlanden, van Henri Hauser zijn interesse voor het economische aspect van de geschiedenis, in het bijzonder van de zestiende eeuw, en van de *Annales* zijn zin voor het humane en zijn afkeer van het anachronisme. Emile Coornaert werd 31 augustus 1886 in Hondshoote (Frans-

Vlaanderen) geboren, als dertiende kind van een landbouwarbeider. Zijn geboortestreek, zijn bescheiden afkomst en zijn contact met Jules Lemire maakten van hem een voorstander van de christen-democratie, en stimuleerden zijn bezorgdheid voor de arbeiders, vooral de Vlaamse wevers.

In 1920 verwerft Emile Coornaert het aggregaat geschiedenis en aardrijkskunde en wordt leraar aan het lycée Condorcet in Parijs. Ondertussen werkt hij aan zijn doctoraatsthesis: *La Draperie-sayerterie d'Hondschoote: XIV^e-XVIII^e s.* Bijgevoegde stelling: *L'Industrie de la laine à Bergues-Saint-Winoc, XIV^e-XVII^e s.* Daarin zijn de kwaliteiten van de historicus Coornaert al aanwezig: eruditie, nauwkeurigheid, voorzichtigheid ten aanzien van veralgemeningen en zin voor nuance zijn helder en warm verwoord.

Sint-Winoksbergen en Hondschoote waren van de veertiende tot de zeventiende eeuw welvarende centra van de sajiet-industrie. Via Brugge en nadien via Antwerpen vonden deze Vlaamse stadjes afzetgebieden in Italië, Spanje en Portugal. Maar het verval van Antwerpen in de zestiende eeuw veroorzaakte de achteruitgang van de industrie in Hondschoote, Sint-Winoksbergen en de omliggende dorpen.

In 1931 opent Emile Coornaert de nieuwe collectie *Principaux Economistes* met een belangrijke kritische uitgave van *Projet d'une Dixme royale, suivi de deux écrits financiers* van Vauban.

In 1935 bezet Coornaert de leerstoel geschiedenis van de arbeid aan het Collège de France. Twee keer, in 1934 en 1949, doceert hij aan de universiteit van Sao Paolo.

In 1941 verschijnt van Coornaert *Les Corporations en France avant 1789*, waarin hij niet alleen oog heeft voor de economische en sociale aspecten van de corporaties, maar ook voor de technische, folkloristische, morele en psychologische achtergrond ervan. Het boek rekent af met de mythe van de corporatie-broederschap zonder problemen, die talrijke sociaal voelende katholieken in de negentiende en twintigste eeuw tot voorvechters maakte van het neocorporatisme.

In 1957 ging Emile Coornaert met pensioen. Een jaar later werd hij lid van de *Académie des inscriptions et belles-lettres*. In 1961 verscheen zijn meesterwerk *Les Français et le commerce international à Anvers: fin du XV^e-XVI^e siècle*, in twee delen, 443 en 358 pp. Coornaert beschrijft daarin de belangrijke activiteiten van meer dan 4.000 Franse of Franstalige kooplui die tussen 1460 en 1585 in of met Antwerpen zaken deden.

In *Les Compagnonnages en France du Moyen Age à nos jours* van 1966, 435 pp. en 22 illustraties, beschrijft Coornaert de structuur, de werking, de spiritualiteit en de gebreken van de gezellenverenigingen. Zijn boek *La Flandre française de langue flamande* van 1970, 408 pp., 36 platen, 3 kaarten, noemt de auteur „une offrande du soir” aan zijn Westhoek. Wie Coornaerts testament wil kennen moet *Destins de Clio en France* van 1977 lezen, een boekje vol eruditie en levenservaring van iemand die meer dan zestig jaar aan de studie van de geschiedenis heeft gewijd.

(Uit het Frans vertaald door Omer Vandeputte.)